



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BO Bulletin Officiel

**n° 20
2025**

Bulletin officiel n° 20 du 15 mai 2025

La version accessible du Bulletin officiel est disponible via le lien suivant : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/bo/2025/Hebdo20>

Sommaire

Organisation générale

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire du sport : judo

→ [Liste JO du 18-4-2025](#) - NOR : CTNR2511586K

Enseignement supérieur et recherche

Titres et diplômes

**Accréditation d'universités à délivrer le diplôme de formation générale en sciences
maïeutiques**

→ [Arrêté du 24-04-2025](#) - NOR : MENS2512931A

Informations générales

Conseils, comités, commissions

**Nomination au conseil d'administration de l'Agence bibliographique de
l'enseignement supérieur**

→ [Arrêté du 22-04-2025](#) - NOR : MENS2512920A

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire du sport : judo

NOR : CTNR2511586K
→ Liste - JO du 18-4-2025
Ministère de la Culture

I. Termes et définitions

clé de bras

Domaine : Sports/Judo.

Définition : Geste technique qui consiste à exercer une contrainte sur le coude de son adversaire, l'obligeant ainsi à abandonner le combat.

Équivalent étranger : arm lock, kansetsu waza (Jap.).

compétition toutes catégories

Domaine : Sports/Judo.

Définition : Compétition qui se déroule sans que les catégories de poids des participants soient prises en compte.

Équivalent étranger : open.

entraîneur, -euse, n.

Domaine : Sports.

Définition : Personne chargée de préparer physiquement, techniquement, tactiquement et mentalement un sportif ou une équipe à une compétition.

Voir aussi : entraîneur en compétition.

Équivalent étranger : coach.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 22 septembre 2000.

entraîneur, -euse en compétition

Forme développée : entraîneur, -euse accompagnant, -e en compétition.

Domaine : Sports/Judo.

Définition : Entraîneur dont le rôle est, au cours d'une compétition, de conseiller techniquement, tactiquement et mentalement un sportif ou une équipe.

Voir aussi : entraîneur.

Équivalent étranger : coach.

judogi, n.m.

Domaine : Sports/Judo.

Synonyme : kimono de judo, kimono, n.m.

Définition : Tenue vestimentaire en coton utilisée pour la pratique du judo, qui comprend un pantalon et une veste.

Note :

1. La veste du judogi est fermée par une ceinture (appelée *obi*, en japonais)
2. « Judogi » se prononce « judogui ».

Équivalent étranger : judogi (Jap.).

parajudo, n.m.

Domaine : Sports/Judo-Parasports.

Définition : Judo qui est pratiqué par des personnes en situation de handicap physique ou sensoriel.

Note :

1. Le parajudo est un parasport.
2. Aux Jeux paralympiques, le parajudo est pratiqué exclusivement par des personnes malvoyantes ou non-voyantes.
3. Pour les personnes malvoyantes ou non-voyantes, le combat de parajudo commence une fois que les deux combattants ont effectué leur prise de garde, seuls ou avec l'aide de l'arbitre.

Voir aussi : parasport, prise de garde.

Équivalent étranger : –

plongeon, n.m.

Domaine : Sports/Judo.

Définition : Geste dangereux qui, lors d'un combat, consiste à plonger la tête en avant sur le tapis ou à contraindre son adversaire à le faire.

Note : En compétition, le plongeon est sanctionné par une disqualification immédiate.

Équivalent étranger : diving.

prise de garde

Domaine : Sports/Judo.

Définition : Succession de gestes techniques qui consiste à positionner ses mains sur le judogi de l'adversaire et à le saisir pour limiter ses attaques et optimiser les siennes propres.

Voir aussi : judogi.

Équivalent étranger : grappling, kumi kata (Jap.).

prolongation décisive

Domaine : Sports/Judo.

Définition : Prolongation d'un combat au-delà du temps réglementaire, qui est destinée à départager les adversaires et s'arrête lorsque l'un des deux marque un point.

Note : L'un des combattants marque un point s'il réussit un geste technique annoncé en japonais *ippon* ou *waza ari*, ou si son adversaire cumule trois pénalités dites *shido* en japonais.

Équivalent étranger : golden score.

II. Table d'équivalence

A. Termes étrangers

Terme étranger (1)	Domaine/Sous-domaine	Équivalent français (2)
arm lock, kansetsu waza (Jap.)	Sports/Judo	clé de bras
coach	Sports	entraîneur, -euse
coach	Sports/Judo	entraîneur, -euse en compétition, entraîneur, -euse accompagnant, -e en compétition
diving	Sports/Judo	plongeon, n.m.
golden score	Sports/Judo	prolongation décisive
grappling, kumi kata (Jap.)	Sports/Judo	prise de garde
judogi (Jap.)	Sports/Judo	judogi, n.m., kimono de judo, kimono, n.m.
kansetsu waza (Jap.), arm lock	Sports/Judo	clé de bras
kumi kata (Jap.), grappling	Sports/Judo	prise de garde
open	Sports/Judo	compétition toutes catégories

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. Termes français

Terme français (1)	Domaine/Sous-domaine	Équivalent étranger (2)
clé de bras	Sports/Judo	arm lock, kansetsu waza (Jap.)
compétition toutes catégories	Sports/Judo	open
entraîneur, -euse, n.	Sports	coach
entraîneur, -euse en compétition, entraîneur, -euse- accompagnant, -e en compétition	Sports/Judo	coach

Terme français (1)	Domaine/Sous-domaine	Équivalent étranger (2)
judogi , n.m., kimono de judo , kimono , n.m.	Sports/Judo	judogi (Jap.)
parajudo , n.m.	Sports/Judo-Parasports	–
plongeon , n.m.	Sports/Judo	diving
prise de garde	Sports/Judo	grappling, kumi kata (Jap.)
prolongation décisive	Sports/Judo	golden score
<p>(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Titres et diplômes

Accréditation d'universités à délivrer le diplôme de formation générale en sciences maïeutiques

NOR : MENS2512931A

→ Arrêté du 24-4-2025

MENESR – DGESIP A1-4

Vu Code de l'éducation, notamment article D. 635-1 et suivants ; arrêté du 3-7-2024 ; avis du Cneser en date du 8-4-2025

Article 1 – À compter de l'année universitaire 2024-2025, les universités citées en annexe sont accréditées en vue de la délivrance du diplôme de formation générale en sciences maïeutiques prévu par l'arrêté du 3 juillet 2024 relatif au régime des études en vue du diplôme d'État de docteur en maïeutique susvisé.

Article 2 – Le directeur général de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 24 avril 2025,

Pour le ministre auprès de la ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, et par délégation,
La sous-directrice de la stratégie et de la qualité des formations,
Muriel Pochard

Annexe – Accréditation d'universités à délivrer le diplôme de formation générale en sciences maïeutiques

Universités	Durée à compter de l'année universitaire 2024-2025	Jusqu'à l'année universitaire (incluse)	Vague HCERES
Université d'Amiens	2 ans	2025-2026	E
Université de Bordeaux	4 ans	2027-2028	B
Université Côte d'Azur	5 ans	2028-2029	C
Université de La Réunion	2 ans	2025-2026	E

Conseils, comités, commissions

Nomination au conseil d'administration de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur

NOR : MENS2512920A

→ Arrêté du 22-4-2025

MENESR – DGESIP – DGRI – A1-3

Par arrêté du ministre auprès de la ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, en date du 22 avril 2025, est nommée au conseil d'administration de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur, au titre des personnalités, pour la durée du mandat restant à courir, en remplacement de Marc Martinez :

- Sandrine Gropp, conservatrice générale des bibliothèques, directrice du service commun de documentation de l'université de Montpellier.